

ON VIOLE UN ENFANT
UN RECOURS DEFENSIF CONTRE LE TRAUMATISME
PUBERTAIRE: L'AGIR PEDOPHILE

Erwan Quentric

Psychologue clinicien
Protection Judiciaire de la Jeunesse
erwanquentric@hotmail.com

François Marty

Psychologue clinicien
Psychanalyste
Professeur de psychopathologie clinique
Université Paris 5
fmarty2004@yahoo.fr

Résumé

L'étude de certains cas d'adolescents ayant abusé sexuellement des enfants nous amène à envisager l'influence déterminante du « traumatisme pubertaire » en tant que tel dans leurs passages à l'acte. Cette perspective permet d'envisager de façon plus large l'étiologie traumatique dans des cas où les auteurs n'ont pas eux-mêmes été victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. Certains adolescents pourraient abuser sexuellement des enfants comme ils se sentent eux-mêmes effractés par leur propre puberté.

L'étude de deux cas cliniques permet de mettre en évidence des failles narcissiques, des angoisses de séparation qui infiltrent fortement les angoisses de castration, et une intériorisation insuffisante de la fonction tierce paternelle. L'irruption de la puberté, l'inflation pulsionnelle et la reviviscence de fantasmes œdipiens viennent rompre le fragile équilibre psychique de l'enfance.

L'agir pédophile peut dans certains cas être envisagé comme une perversion transitoire, visant à reprendre la maîtrise des débordements internes tout en laissant ouvert l'accès à une possible rencontre de l'objet féminin érotique, à la faveur d'une intervention judiciaire, et d'une prise en charge éducative et psychologique.

Mots-clés: Adolescence; Pubertaire; Traumatisme; Agressions sexuelles; Perversion



transitoire.

Resumo

O estudo de certos casos de adolescentes que abusaram sexualmente de crianças nos leva a considerar influência determinante do « traumatismo pubertário » no contexto das passagens ao ato. Essa perspectiva permite vislumbrar de modo mais amplo a etiologia traumática, nos casos em que os autores da agressão não foram vítimas de agressão sexual na infância. Alguns adolescentes poderiam abusar sexualmente de crianças por se sentirem atacados por sua própria puberdade. O estudo de dois casos clínicos permitirá evidenciar as falhas narcísicas, as angústias de separação, que infiltram fortemente a angústia de castração e uma interiorização insuficiente da função paterna, como dimensão terceira. A erupção da puberdade, a inflação pulsional e a revivência dos fantasmas edipianos rompem com o frágil equilíbrio psíquico da infância.

O agir pedofílico pode, em alguns casos, ser considerado uma perversão transitória, que visa retomar o controle dos transbordamentos internos, ao mesmo tempo em que deixa aberto o acesso para um possível encontro com o objeto erótico feminino, o que demanda uma intervenção judiciária e um acompanhamento educativo e psicológico.

Palavras-Chave: Adolescência; Puberdade; Agressões sexuais; Perversão transitória.

Abstract

Studying certain cases of adolescents who have sexually abused children leads us to consider the determinant influence of “puberty trauma” in the context of the lead up to such acts. From that perspective, it becomes possible to obtain a broader discernment of the trauma etiology in those cases where the authors of the aggression were not, themselves, victims of sexual aggression in their childhood. Some adolescents may sexually abuse children because they feel themselves to be under attack from their own puberty. The study of two clinical cases will make it possible to demonstrate the narcissistic failings, the separation anxieties that strongly permeate the castration anxiety and an insufficient internalization of the paternal function as a third dimension. The eruption of puberty, burgeoning drive and the revival of oedipal ghosts break down the fragile psychic equilibrium of childhood.

Pedophilic action activity can, in some cases, be considered a transitory perversion that seeks to regain control over internal overflows while at the same time leaving access open to a possible encounter with the feminine erotic object, thus requiring a judicial intervention and due psychological and educative follow up.

Keywords: Adolescence; Puberty; Sexual aggression; Transitory perversion.

L'étude de certains cas d'adolescents ayant abusé sexuellement des enfants nous amène à envisager l'influence déterminante du « traumatisme pubertaire » (Gutton, 1991) en tant que tel dans leurs passages à l'acte. S'il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux ont pu être dans la réalité victimes d'abus sexuels durant l'enfance, ce n'est pas le cas de tous, comme dans les deux cas que nous examinerons.

Il nous semble possible de penser de façon plus large la part traumatique dans l'étiologie des agirs pédophiles pratiqués par des adolescents, en considérant qu'il s'agit parfois d'une mise en représentation dans le réel de leur propre vécu d'effraction par le génital pubertaire.

Nous ne ferons ici que reprendre et tenter d'illustrer ce que P.Gutton, en s'appuyant sur la théorie de la séduction généralisée de Laplanche a appelé « l'identification au séducteur » : « Certains enfants pubères séduisent les enfants plus jeunes comme ils se sentent séduits par leur propre puberté. » (Gutton, 1991, p. 31).

La proposition « on viole un enfant »¹ met ainsi l'accent sur l'interchangeabilité des places au plan fantasmatique : qui viole, et qui est l'enfant ?

La Question de la Perversion

Il nous faut toutefois préciser d'emblée que si le pubertaire a un tel impact traumatique chez certains, et si le recours défensif se joue à travers des transgressions sexuelles agies, c'est parce que ces adolescents héritent de fragilités particulières, et qu'ils se sont organisés psychiquement de telle manière que la question de la perversion se pose. Celle-ci va constituer un point d'ancrage de notre réflexion et

¹ En référence directe à la nouvelle traduction, « On bat un enfant », de l'article « Un enfant est battu » (Freud S. (1919), in *Névrose, psychose et perversion*, PUF, Paris, 1997), ainsi qu'à l'ouvrage de S.Leclair *On tue un enfant* (Seuil, Paris, 1975).



appeler principalement à une discussion sur l'articulation entre perversion et processus d'adolescence : peut-on parler de perversion à l'adolescence ? Si oui, est-elle l'aboutissement du développement psychosexuel chez des sujets qui commenceraient ainsi leur « carrière de pédophile », ou peut-on l'envisager comme un aménagement transitoire² de l'accès à la génitalité ?

Le mot perversion vient du latin « Pervertere » qui veut dire littéralement « retourner, renverser, mettre sens dessus dessous, faire mal tourner » (Dictionnaire historique de la langue française, 1998).

La perversion est définie dans le « Vocabulaire de la psychanalyse » comme une « déviation par rapport à l'acte sexuel « normal », défini comme coït visant à obtenir l'orgasme par pénétration génitale, avec une personne du sexe opposé. On dit qu'il y a perversion : quand l'orgasme est obtenu avec d'autres objets sexuels (homosexualité, pédophilie, bestialité, etc.) [...] » (Laplanche et Pontalis, 1997). Mais comme le soulignent les auteurs du Vocabulaire, « il est difficile de concevoir la notion autrement que par référence à une norme » (Laplanche et Pontalis, 1997, 307).

Or, la notion de détournement, de déviation, de retournement nous renvoie finalement à la caractéristique principale de la libido elle-même, la plasticité : « Ce qui distingue [les pulsions sexuelles des pulsions de conservation] c'est leur possibilité, dans une large mesure, de se remplacer l'une l'autre, de façon vicariante, et d'échanger facilement leurs objets. De ces dernières propriétés, il résulte qu'elles sont capables d'opérations éloignées des actions imposées par les buts originaires. » (Freud, 1915/1971 p.24). A la différence d'un schéma supposé préétabli dans la notion d'instinct, la pulsion sexuelle est pour Freud capable de plus d'un détour. On peut donc dire que si la psychanalyse continue d'utiliser le terme perversion (au contraire du DSM qui l'a bannie de sa classification dans sa version IV), « ce n'est pas pour respecter la lettre de son fondateur mais, au contraire, pour demeurer fidèle à l'esprit premier de sa découverte concernant la sexualité, à savoir qu'elle a une dimension perverse, et que ceux qui en témoignent dans leurs comportements sont des révélateurs. » (Bonnet, 2008, p.20). Toutefois, aux multiples possibilités de détours de la libido dans la sexualité infantile perverse polymorphe, il faut opposer la fixité et la rigidité du fonctionnement pervers adulte tel qu'on l'entend dans les perversions

² Nous nous appuyons ici principalement sur l'hypothèse de G.Bonnet d'une perversion transitoire à l'adolescence (cf. Bonnet G., Perversion transitoire, in *Adolescence*, Tome 24, n°3, automne 2006, et Bonnet G., *La perversion. Se venger pour survivre*, « Bibliothèque de psychanalyse », Paris, PUF, 2008.)

cliniques, constituées par fixation et régression à un mode particulier de satisfaction de la libido.

Pour la plupart des auteurs, « les perversions forment une entité clinique dont la structure est spécifique. [...] Elles se différencient des névroses, des psychoses, des états-limites, des états psychosomatiques, des troubles de la personnalité et même des psychopathies. » (Marty, 2006, 253). Si certains auteurs, comme J.McDougall (1978, 1996), ont voulu relativiser la dimension pathologique ou le rejet moral suscité par la perversion, en lui préférant par exemple le terme « néo-sexualité » pour ceux qui « innovent en matière de sexualité », la plupart des auteurs ne récusent pas les bases théoriques freudiennes même s'ils y apportent quelques nuances.

Il n'est pas possible de résumer toutes les contributions théoriques sur la perversion mais, quitte à être schématique, nous allons tenter d'en souligner quelques traits, qui éclaireront l'abord des cas cliniques.

Comme le synthétise Marty (2006) « ce qui domine chez l'enfant pervers polymorphe et chez le pervers adulte, c'est la recherche à tout prix d'une satisfaction qui ne rencontre pas de limite internes, qui n'est pas subordonnée à la recherche de l'objet total comme pouvant apporter dans la rencontre intersubjective la satisfaction et la complémentarité sexuelle. » (Marty, 2006, p. 255).

Cette définition rappelle le caractère narcissique de la problématique perverse, qui révèle « l'impossibilité de trouver une issue non pathologique à l'omnipotence infantile. » (Ladame, 1992, p.1679). Pourquoi cette impossibilité ? Parce que tout manque renvoie le sujet pervers à une angoisse de castration massive, elle-même référée à des vécus traumatiques précoces.

Freud a constamment référé la perversion sexuelle à une lutte contre l'angoisse de castration, notamment dans son article sur le fétichisme (1927/1989) qui est pour lui l'exemple même de la perversion dans la mesure où le fétiche permet de colmater l'angoisse du manque du pénis féminin maternel et participe au déni de la différence des sexes qu'on constate dans l'ensemble des perversions.

A cette hypothèse génitale, Freud avait toutefois donné à ses successeurs matière à penser l'angoisse de castration comme ancrée sur des bases pré-génitales quand il indiquait que « l'enfant acquiert la représentation d'un dommage narcissique par perte corporelle à partir de la perte du sein maternel après la tétée, à partir de la remise quotidienne des fèces et même dès la naissance à partir de la séparation



d'avec le corps maternel. » (Freud, 1923/1989, p.115).

C'est ainsi que de nombreux auteurs post-freudiens ont insisté sur l'aspect prégénital de la problématique perverse, « sur l'angoisse du vide, de l'absence de la mère » (Balier, 1996, p.157), contre laquelle lutteraient les sujets pervers, rapprochant leur angoisse d'une angoisse psychotique.

L'angoisse de castration à l'œuvre dans la problématique perverse s'enracinerait et se trouverait décuplée par la prégnance particulière d'une angoisse de perte d'objet, de séparation.

Ainsi, pour tenter de jouir malgré l'effroi que suscite la relation d'objet, le sujet pervers a recours à des mécanismes de défense massifs, dont le principal est le clivage.

Le clivage pervers se distingue du clivage psychotique par le fait qu'il ne porte pas sur toute la réalité mais sur une partie seulement, à savoir l'absence de pénis chez la mère. Coexistent au sein du Moi deux assertions contradictoires ainsi que l'a montré Freud (1938/1985) concernant l'absence de pénis maternel, à la fois reconnue et déniée. Mais comme nous venons de le voir, « les travaux portant sur le « prégénital » amènent les auteurs à situer le déni d'absence (du pénis) dans un sens plus radical de déni d'absence de la mère, déni de la séparation donc. » (Balier, 1966, p.52).

Le sujet pervers met également en œuvre les diverses modalités du retournement sur soi et du renversement en son contraire (avec les couples voyeurisme/exhibitionnisme et sadisme/masochisme ou : changement de but et/ou d'objet), et des artifices tels le fétichisme (Freud, 1927/1989).

Ces mécanismes de défense archaïques sont présents dans toutes les perversions cliniques, ce qui les rapproche du système défensif psychotique, et fait dire à Chazaud que le pervers « côtoie [la psychose] par son morcellage du Moi, dans sa double mise en œuvre du déni et de la reconnaissance de la différence. » (1973, p. 57). Néanmoins, « dans la perversion, il y a un travail d'élaboration psychique, notamment dans la construction fétichiste, qui s'apparente au travail du rêve, travail qui n'existe pas dans la satisfaction hallucinatoire de désir, de type psychotique. » (Marty, 2006, p.258).

Les auteurs convergent pour dire que, dans la problématique perverse, l'imago paternelle est peu intériorisée, peu susceptible d'identification, alors que l'imago maternelle garde des traits archaïques de toute-puissance, sur le modèle de la mère

phallique.

L'imago de mère phallique dans la perversion relève d'une ambivalence fondamentale car elle est à la fois maintenue activement, comme support du déni de la « castration » maternelle, mais elle est aussi porteuse d'une menace. Ainsi que le précise Green (1968) ce qui est subsumé sous la rubrique de la mère phallique ne concerne pas tellement la possession par la femme d'un pénis comme l'homme, mais se réfère à une image redoutable, menaçante, inquiétante. Chez les patients violeurs de Balier, « la représentation de leur imago maternelle indique qu'il y a un phallus, très présent, surestimé même, mais redoutable et dangereux, voire terrorisant. » (1996, p.43).

Pourquoi terrorisant ? J.McDougall suppose que « dans la structure perverse, le pénis [...] se divise en pénis-sadique-et-persécuteur et en pénis idéalisé-et-inatteignable, dont l'un doit être évité et l'autre récupéré dans un ailleurs mal défini. » (1979, p.291). La représentation phallique serait imprégnée d'un sadisme archaïque susceptible de se retourner en intrusion redoutable. Ce phénomène serait la conséquence d'une « confusion primaire » entre l'objet et la source interne de destructivité (Roussillon, 1995), qui crée un vécu de « mauvais moi », noyau persécutif interne.

Au lieu de ce que Freud a décrit au sujet de la constitution de l'objet et du Moi-plaisir-purifié où le bon se prend en soi et le mauvais se rejette au dehors, le processus serait chez ces sujets bloqué : « le bon entraîne avec lui le mauvais qui se retrouve au-dedans, dont le sujet ne peut se défaire ; il le veut sans le vouloir car, ne l'ayant pas, il se retrouverait sans rien, inexistant. » (Balier, 1996, p.41). Face à l'imago de mère phallique on retrouverait donc ce même mouvement contradictoire qui touche à l'objet primaire : désir de fusion/angoisse d'intrusion. Dans la clinique des agresseurs sexuels, on constate ce double mouvement de soumission à une imago maternelle toute-puissante en même temps qu'une crainte absolue de la passivité.

Le surinvestissement de cette imago maternelle phallique aurait également une fonction défensive et protectrice. Selon Balier, « c'est en fait la mère faible qui est redoutée, la construction d'une mère phallique étant secondaire » (1996, p.55). Nous verrons à travers l'étude des cas cliniques que des perturbations du lien précoce mère/enfant, liées à une dépressivité maternelle et/ou à des expériences de séparations traumatiques, peuvent être repérés. Retenons que dans la problématique perverse l'imago maternelle phallique participe à la fois d'un mouvement de déni de la



castration, et d'une lutte contre le délitement de l'objet primaire.

Mais, si cette construction imagoïque est rendue nécessaire, c'est également parce que dans la problématique perverse, le père en tant qu'instance n'existe pas, ou plutôt est dénié, par le sujet lui-même mais en premier lieu par sa mère : « La femme phallique est celle qui ne veut pas du phallus... venant de l'homme. » (Balier, 1996, p.43) . Green l'a formulé en disant que « celle-ci recherchera moins le sexe paternel [...] que le moyen de se débarrasser de celui-ci comme elle se refuse à reconnaître la possession du pénis par le garçon. » (1968, p.21). Dès lors, comme nous le dit S.Lesourd à propos de certains adolescents, « si la mère ne reste que mère, voire déqualifie l'homme dans sa place d'objet de son désir, alors l'adolescent sera tenté de retrouver cette mère toute dans son partenaire sexuel. » (Lesourd, 2004, 114). L'imago maternelle phallique serait d'autant plus surinvestie qu'elle pallierait à une « vacance » phallique paternelle.

Pour Chazaud, « il semble assez constant en effet que le père du pervers n'ait jamais pu prendre sa place d'agent de la « castration ». Son nom n'est pas invoqué par la mère. Il est absent, ou faible et soumis à la mère. » (1973, p.55). L'auteur souligne ici l'incidence profonde du désir de la mère sur l'organisation psychique de son enfant. Que le père ait été ou non présent dans la réalité, c'est le désir de la mère qui lui assigne une place imaginaire et symbolique : « lorsque la mère se détourne de cette union première [mère/enfant], comme femme attirée vers son partenaire sexuel, le nourrisson perçoit, par le désinvestissement qui en résulte, à la fois le vide de son absence et le trop-plein de la scène originaire, lesquels lui désignent à travers l'absence, l'objet à venir, le père. » (Vermorel, 1993, p.406). Mais « la mère qui donne à l'enfant l'illusion de sa capacité à la satisfaire, comme le père, [...] le fixe dans la prégénitalité en lui conférant une puissance phallique, lui évitant ainsi toute confrontation au pénis paternel, à la castration. » (Marty, 2006, p.269).

Dans la problématique perverse, l'inconsistance de l'imago paternelle n'offrirait pas de prise à une identification œdipienne structurante. La castration, ne pouvant être référée à un tiers œdipien, avec lequel un jeu plus souple de rivalité et d'identification pourrait être mis en place, est donc plus radicalement corrélée à une logique narcissique en tout ou rien : être ou n'être pas (le phallus maternel). Entre la toute-puissance et l'horreur de la perte, il n'y aurait pas de compromis possible. Le comportement pervers, avec son caractère de rigidité, ne viendrait-il pas illustrer cette alternative radicale, comme une « ultime façon d'affirmer le pouvoir phallique face à la

menace d'effondrement ? »(Balier, 1996, p.159).

Etudes Cliniques

Jérôme a 14 ans quand une mesure judiciaire civile de suivi éducatif est ordonnée par la juge des enfants. C'est sa mère qui a écrit au tribunal car sa fille de 4 ans, la demi-sœur de Jérôme, lui a confié avoir été abusée sexuellement par son frère aîné quelques mois auparavant. Jérôme reconnaîtra au commissariat avoir effectivement tenté de pénétrer sa sœur et lui avoir fait faire une fellation à deux ou trois reprises.

Quelque temps après l'avoir congédié chez son père, dont elle est séparée depuis 12 ans, la mère de Jérôme interpelle la justice à double titre : afin qu'il soit jugé pour ses actes, mais aussi pour qu'il soit soigné, démarche que, selon elle, le père ne soutient pas.

Parallèlement à ce suivi éducatif et psychologique s'est poursuivie une procédure pénale, avec interrogatoires de police, expertises psychologique et psychiatrique, et jugement.

Les parents de Jérôme se sont connus alors qu'ils vivaient encore tous deux chez leurs propres parents. Le père de Jérôme dit lui-même que c'est sa future femme qui lui a mis « le grappin dessus » parce que « ce n'est pas [son] genre de courir les femmes ». Il apparaît inhibé, hésitant, avouant avec une touchante sincérité son manque d'assurance.

Dans l'enfance de cet homme, il n'y a « pas eu de problème », des parents présents, sévères mais justes, un frère aîné plus à l'aise et plus confiant que lui. Son grand regret est d'avoir été orienté en section professionnelle alors qu'il aurait aimé devenir architecte. Un autre grand regret semble être son couple, qui n'a duré que deux ans après la naissance de Jérôme, comme en témoigne le fait d'avoir gardé plusieurs années en poster sa photo de mariage dans le salon de sa propre mère chez qui il est retourné vivre après leur séparation. C'est sa femme qui a demandé le divorce, mais il ne peut pas dire exactement pourquoi, si ce n'est qu'elle n'appréciait pas qu'il passe du temps avec ses collègues au bar après le travail. Elle « était dure » avec lui, comme plus tard avec son fils dont elle a jeté toutes les coupes gagnées au football lorsqu'elle a appris qu'il avait violé sa fille.

Si Jérôme reconnaît les faits qui lui sont reprochés, son père doute de son



entière responsabilité, et de ce qu'il a vraiment fait ou pas. Il semble sous-entendre que son ex-femme y est pour quelque chose. Il donne l'impression d'être solidaire de son fils, quoiqu'il ait fait, face à une femme sans cœur, impitoyable et injuste.

Effectivement, la mère de Jérôme dégage en entretien une impression d'autorité rigide, de froideur affective, et parle crûment de la situation : il a violé plusieurs fois sa sœur de quatre ans, « en haut et en bas », alors même que son compagnon était présent au domicile ! Il a fait ça, dit-elle, « pour nous séparer son beau-père et moi, pour nous faire du mal », nous donnant à entendre ce que Jérôme nous a déjà dit lui-même pour justifier son acte, ce sur quoi nous allons revenir.

Depuis longtemps, les conflits entre Jérôme et son beau-père étaient récurrents, mais ils avaient pris des proportions qui l'avaient amenée à prendre la décision, fin septembre, de renvoyer définitivement Jérôme chez son père à la rentrée suivante. Une des dernières « incartades » de son fils était d'avoir fréquenté sur Internet des sites pornos, raison pour laquelle il avait été totalement privé d'ordinateur. Peut-être le porno a-t-il eu une part dans la détermination de ses actes pense-t-elle. C'est entre le mois d'octobre et de décembre que Jérôme a abusé sa sœur.

La mère confie n'avoir jamais vraiment aimé le père de Jérôme. Ce qui l'avait amenée à se marier, c'était avant tout le désir farouche de quitter ses parents, à savoir une mère froide qui ne lui a « jamais fait de câlins » ou témoigné de tendresse et un père « malade », « maniaco-dépressif », qu'elle a retrouvé un jour, lorsqu'elle était enfant, inconscient dans la cuisine à la suite d'une tentative de suicide.

Après avoir terminé ses études, elle s'est donc mariée et installée sans traîner avec son mari. Elle voulait un enfant. Lorsqu'elle a arrêté de prendre la pilule, il « n'a rien dit » mais, alors qu'elle était déjà enceinte de quelques mois, il a exprimé des réticences. Deux ans après la naissance de Jérôme, elle a demandé le divorce. Lui est reparti vivre chez sa mère et ne s'est jamais remis en couple.

Jérôme a vécu seul avec sa mère jusqu'à l'âge de 6 ans. Très « tonique » depuis sa naissance, il a marché très tôt et présentait une agitation motrice importante. Elle n'évoque pas de perturbation du sommeil ou de l'alimentation, mais des pleurs relativement fréquents. Par contre, il n'a commencé à parler que vers l'âge de deux ans, en utilisant des mots « qu'elle seule » pouvait comprendre.

De leur période de vie à deux, elle insiste sur le fait que son fils n'était « jamais satisfait » de ce qu'ils faisaient ensemble, qu'il voulait « toujours plus », que ce soit les

promenades ou les jeux avec elle. Cette insatisfaction, plutôt que lui avoir procuré une culpabilité apparente, semble avoir été vécue par elle sur le mode d'une ingratitude de la part de son fils, voire d'une persécution, comme s'il voulait déjà à l'époque lui faire du mal, expression utilisée pour expliquer l'agression sexuelle.

Lorsque Jérôme a 6 ans, le compagnon de sa mère s'installe avec eux, sans qu'aucun changement particulier de l'enfant ne soit signalé. Par contre, quand sa demi-sœur naît un an et demi plus tard, l'école interpelle la mère parce que Jérôme a un comportement agité et des résultats en baisse. Un suivi orthophonique et psychologique est mis en place. Est évoquée une perturbation consécutive à la naissance de la petite. Parallèlement, Jérôme s'oppose de plus en plus à son beau-père.

Vers l'âge de 12 ans, peu de temps après l'entrée en classe de 6ème, Jérôme perd tous ses poils et cheveux. Sa mère l'envoie consulter des médecins et un psychiatre, qui diagnostiquent une pelade d'origine psychosomatique, liée à un stress intense.

Le conflit avec le beau-père atteint son apogée un an plus tard, en milieu d'année scolaire, au point qu'un accord est conclu pour qu'il aille vivre avec son père et sa grand-mère à la rentrée suivante. Quelques semaines plus tard, la petite sœur dévoile à sa mère les agressions sexuelles que lui a fait subir son frère. Celui-ci est donc congédié plus tôt que prévu chez son père.

Jérôme reconnaît avoir agressé sexuellement sa sœur mais n'en parle pas spontanément. Par contre, il parle volontiers de son quotidien, de ses résultats scolaires (moyens), du site de jeux vidéos qu'il a construit et qu'il enrichit régulièrement en réseau avec des jeunes d'autres pays, ou de son rêve d'être repéré comme gardien de foot par un club professionnel, rêve qui ne semble pas démesuré par rapport à ses résultats sportifs. Jérôme est très adapté socialement, ne présente pas de trouble du comportement même s'il lui est arrivé de se battre contre un jeune qui se moquait de sa pelade. Malgré sa timidité, il entretient même une relation de « bon ami-confident » avec une fille de son âge, dans un entre-deux assez typique de l'adolescence entre le rapproché amical et l'amour impossible, derrière lequel existe une répression forte des émergences fantasmatiques (« je ne me fais pas de film, ça sert à rien puisque ce ne sera pas possible ») et même d'activité masturbatoire (« je n'y pense qu'une fois ou deux par mois », dit-il) qui laisse entrevoir que la rencontre de l'objet génital est porteuse d'une angoisse trop massive pour pouvoir être négociée sagement.



Jérôme n'évoque ses pensées que lorsqu'elles sont en lien avec une réalité tangible. La verbalisation de ses affects lui est très difficile, à tel point qu'on peut se demander s'il peut les discriminer ; il « aime » ou « n'aime pas », est « énervé » ou « a la haine », c'est « bien » ou c'est « mal », pas plus. En entretien, il attend passivement que je le questionne, que je le relance, peut-être que je parle à sa place. Les silences ne semblent pas le déranger. Pour ma part, je ressens parfois, une paralysie de ma propre pensée, et me trouve par moments incapable de rêverie ou d'association tant son discours se cantonne au concret, au factuel, au mieux à l'évocation plaquée d'une pseudo-introspection (« je n'ose pas demander quelque chose parce que je ne suis pas sûr de moi »).

La pensée de Jérôme semble comme « agrippée » à la réalité, sur le mode d'une pensée opératoire telle que l'a décrite Marty (1976;1980): cette pensée « peut être considérée comme une modalité du processus secondaire en raison de son orientation vers la réalité sensible, le souci de causalité, de logique, de continuité [...] cependant, s'attachant à des choses et non à des concepts abstraits, à des produits de l'imagination ou à des expressions symboliques, suggère la précarité de la connexion avec les mots et suggère ainsi un processus d'investissement de niveau archaïque. » (Marty, 1990, p.27).

La pensée opératoire signe une défaillance du préconscient à lier le système sensori-moteur (représentations de choses) avec le système idéatif et verbal (représentations de mots). Les tensions pulsionnelles ne sont ainsi pas suffisamment intégrées dans les activités fantasmatiques et oniriques, ce qui favorise une décharge motrice ou somatique.

On n'est dès lors que peu étonné de constater que la dimension psychosomatique –outre celle du recours à l'agir- a une importance particulière dans le cas de Jérôme et de sa pelade. Dans l'anamnèse, on retrouve dès la petite enfance de Jérôme ces difficultés liées au langage, ainsi qu'une tendance à la décharge par une sur-activité motrice, qu'à la suite de Fain (1991) les psychosomaticiens contemporains ont référé à la notion de « développement prématuré du moi » comme modalité de fonctionnement anti-traumatique précoce qui confère au « moi un rôle démesuré dans la régulation des excitations psychiques [...] ce qui s'illustre dans le surinvestissement de la motricité et des modes secondaires et rationnels de la pensée » (2001, p.14).

Ces théorisations nous entraînent sur une étiologie des troubles de la mentalisation des affects axée autour de l'hypothèse de perturbations dans les

échanges précoces mère/enfant ayant eu une dimension traumatique et ayant entravé la capacité de liaison psychique du préconscient.

La capacité de penser est conditionnée par la capacité de « prendre en compte un certain manque concernant l'objet, à commencer par son absence possible, et par le fait de pouvoir jouer mentalement de cette absence même. » (Penot, 1989, p.44). Lorsque le manque de l'objet a eu une portée excessivement traumatique³, le sujet se trouve entravé dans ses capacités de liaison symbolique. Dès lors, « l'incapacité persistante d'un individu à se jouer d'une absence possible –du pénis exemplairement, mais aussi de la mère elle-même, à l'origine- tend à maintenir indéfiniment la représentation correspondante en tant que présence brute, non métaphorisable, incapable d'entrer dans la danse des signifiants comme opérateur amovible de l'activité de penser. » (Penot, 1989, p.45).

La pelade nous pousse à une interrogation : qu'est-ce qui n'a pu être élaboré pour entraîner chez Jérôme une perte de tous ses poils peu après son entrée au collège ?

Pour plusieurs auteurs, ce type de symptôme est considéré comme un signal d'angoisse de séparation (Prudent-Bayle, 2006). On peut effectivement référer ce symptôme à ceux qu'il a présentés dans la petite enfance (difficultés de langage, agitation motrice), et qui se sont réactivés à la naissance de sa demi-sœur. Plus tard, dans un contexte de tension quotidienne dû à la relation conflictuelle avec son beau-père, Jérôme a pu vivre le changement d'établissement scolaire comme une rupture supplémentaire, à la façon d'un traumatisme cumulatif engendrant une angoisse débordante (Kahn, 1974).

Nous supposons également que le poil lui-même a pu activer l'angoisse, et que cette pelade peut être considérée comme une expression de refus du pubertaire.

Comme l'a illustré O.Vallet, la puberté introduit le jeune au domaine public (les étymologies sont croisées) : « A seize ans, le jeune Romain pubère revêtait la toge virile puis s'exerçait aux armes avant de participer aux votes. Progressivement, il quittait la sphère privée de la famille pour s'intégrer à la communauté du peuple (la

³ Nous pensons à ce que Winnicott a décrit en termes *quantitatifs* sur la corrélation entre la durée de l'absence de la mère et l'effacement du souvenir de la représentation interne permettant de pallier à cette absence réelle pour l'enfant (Winnicott D. W.(1971), *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Gallimard, 1975, p.26-27), mais on pourrait également envisager une dimension *qualitative* des perturbations des échanges mère/enfant dans le cas d'une mère fortement déprimée par exemple ; ce ne serait pas l'absence en tant que telle mais l'inadéquation des réponses aux besoins, la faiblesse de l'investissement affectif, voire les vœux infanticides inconscients qui généreraient les perturbations traumatiques de la relation mère/enfant.



pubes). » (Vallet, 1988, p.139). Le pubis désigne la rupture avec l'enfance, et, de l'intime, introduit paradoxalement à la sphère publique, à la possibilité de se reproduire et de quitter sa famille pour en fonder une. Le poil est donc annonciateur d'une rupture, et en ce sens peut réactiver l'angoisse de séparation. Jérôme avait commencé à voir son système pileux se développer en fin d'école primaire. La rupture pas seulement symbolique mais concrète de l'entrée au collège a donc pu se corréliser à cette inexorable maturation du corps pour signifier une forme de séparation que Jérôme semble avoir refusée en bloc

En outre, à un niveau plus narcissique, la modification du corps a pu susciter l'émergence de dysmorphophobies, et l'inflation pulsionnelle pubertaire a pu faire vaciller les limites du Moi, entraînant une réaction somatique radicale, comme une tentative de reprendre la maîtrise du corps (et d'en garder les caractéristiques glabres enfantines ?). C'est ce qui nous fait voir dans cette réaction une déclinaison possible de refus du pubertaire, à l'image de certaines anorexies par exemple. Désir de vengeance

Jérôme peut facilement évoquer la « haine » qu'il éprouve vis-à-vis de sa mère depuis qu'elle ne lui donne plus de nouvelles et qu'elle a jeté toute sa collection de trophées sportifs -la seule chose qui lui « donnait le moral »- après l'avoir renvoyé chez son père. Lui non plus ne veut plus lui parler, et ne fera pas « le premier pas » pour renouer le contact. Dans cette révolte presque caricaturale, il est difficile de ne pas percevoir une lutte intense contre le sentiment d'abandon que suscite le rejet maternel ; la haine apparaît comme l'un des versants de l'ambivalence affective envers la mère. Mais qu'en était-il de leur relation auparavant ? Dans le discours de Jérôme, on a en quelque sorte l'impression que ce n'est pas la première fois qu'il se trouve confronté à ce rejet et qu'il a déjà mis en place un système défensif à toute épreuve, dans lequel l'investissement narcissique et l'agressivité permettent de ne pas s'effondrer. En ce sens, l'acte transgressif sexuel paraît avoir permis de figurer l'irreprésentable, de donner un motif objectif à un rejet bien plus ancien de la part de la mère (ce qui peut faire penser au mécanisme décrit par Freud dans le criminel par sentiment de culpabilité). (Freud, 1915-1916/1971).

Concernant son beau-père, la haine apparaît beaucoup plus radicale : d'une part il était « trop autoritaire », mais surtout il n'est « pas de la famille », et Jérôme ne l'a jamais accepté comme tel, même lorsqu'il était petit, ce qui est également le cas de ses grands-parents maternels qui se sont fâchés avec leur fille à cause de lui.

Ici, il ne semble pas s'agir simplement d'une agressivité érotisée articulée autour d'une rivalité avec une figure paternelle, laissant la place à une ambivalence et à un dégagement du conflit par identification : Jérôme lui nie toute légitimité à être auprès de sa mère et à vivre avec eux, dans une logique fantasmatique qui semble se situer en-deçà de l'Œdipe. La rivalité dont il s'agit ici est d'ordre narcissique, l'un des termes excluant radicalement l'autre. D'ailleurs, Jérôme voulait partir (s'exclure ?) depuis longtemps chez son père mais sa mère et son beau-père ne l'ont pas entendu, c'est pour ça que sa « tête a sauté deux fois » dit-il (désignant par là la pelade puis les agressions sexuelles).

L'aspect frappant de l'aveu de Jérôme est qu'il parle de sa sœur comme d'une victime expiatoire de la vengeance adressée au couple mère/beau-père, comme si l'acte sexuel n'était pas une fin mais un moyen. Par son acte, il cherchait à « faire du mal à sa mère et son beau-père, pour qu'ils se séparent. » Dans son discours, il n'y a pas de sexuel, juste l'agression, et l'objet visé n'est finalement pas la sœur mais le beau-père. L'évocation du registre agressif permet sans doute de recouvrir le registre plus honteux du sexuel génital mais, plus profondément, on constate régulièrement dans les agressions sexuelles que « le pénis est moins un organe érotique qu'un outil au service du narcissisme exclusif sans égard pour l'objet. » (Chagnon, 2005, p.72). Jérôme correspondrait à ce que W. Reich a décrit chez les personnalités narcissique-phallique pour qui « le pénis n'est pas un instrument d'amour mais une arme d'attaque ou de vengeance. » (Reich, 1933/1971,p.196).

L'évocation sans retenue et sans culpabilité apparente de la vengeance paraît s'appuyer sur une conviction profonde : celle d'être dans son bon droit⁴. Il peut se reconnaître auteur parce qu'il se montre dans le même temps victime. Il est à ce propos remarquable que le juge pour enfants, impressionné par la dureté de la mère, a ouvert pour lui un dossier au civil, dans le cadre de l'enfance en danger, le magistrat témoignant de ce que Jérôme parvient sans forcer à « persuader [son] interlocuteur du bon droit qu'[il] revendique alors que les faits [le] condamnent »⁵.

L'aveu d'agression sexuelle semble avoir été rendu possible par un autre aveu,

⁴ cf. à ce sujet De Mijolla-Mellor S., « Le « bon droit » du criminel », in *Topique* n°52, où l'auteur montre comment un homme sans pathologie mentale apparente, et sans motif suffisamment important dans la réalité en vient à assassiner froidement son associé, poussé en fait par des déterminismes issus de son histoire infantile. Pour éviter de reconnaître une culpabilité inconsciente, et enfermé dans un conflit avec son collègue largement infiltré de qui pro quo fantasmatiques, il ne reste à cet homme que l'issue de l'ordalie : « celui qui subsistera dans cette lutte à mort est celui qui avait le bon droit pour lui » (p.161).

⁵ *Ibid.*, p. 143.



celui du désir de vengeance, lui-même sous-tendu par le sentiment de Jérôme d'avoir subi un préjudice à la hauteur de celui qu'il a pu infliger.

Ce vécu de préjudice tend à confirmer l'hypothèse de G. Bonnet qui, reprenant l'idée Searles (1977), considère que « le désir de vengeance vient masquer et exprimer à la fois une angoisse de séparation très ancienne ainsi que le chagrin qui en est résulté » (Bonnet, 2008, p.36). Ce type de réaction de vengeance trouverait son origine dans une séparation brutale, refoulée, vécue à une époque où l'enfant « investit plus volontiers une pulsion de type sadique [...] et va être amené à se fixer sur elle pour tenter de maintenir à tout prix l'axe des relations perdues. [...] Il suffira qu'il se retrouve alors dans des circonstances analogues à celles qu'il a connues en ce moment crucial, pour que le processus de vengeance revienne à la surface. » (Bonnet, 2008, p.37). Ce que confirme Chagnon quand il précise que les adolescents auteurs d'agression sexuelle présentent souvent une fixation narcissique-phallique qui « s'opère sous le poids de frustration ou de déception vis-à-vis de l'objet d'amour œdipien. La mère [ou dans ce cas par un faible déplacement la sœur] devient alors un objet suscitant des attitudes narcissiques et des pulsions sadiques vengeresses. » (2005, p.73). Pour Ladame, « l'achèvement de la maturation corporelle permet la réalisation [...] d'un assouvissement pulsionnel où soit vengé l'ancien affront subi par l'omnipotence infantile. » (1992, p.1680). Or, on remarque que la période durant laquelle il a abusé sa sœur a succédé à la décision de sa mère de le renvoyer chez son père, étayant cette hypothèse que les agressions sexuelles se sont étayées sur une forme de rage narcissique face à des angoisses de séparation réactivées par cette situation.

Jimmy, 15 ans et demi au moment des faits, évoquera lui aussi la vengeance pour expliquer qu'il a frotté son sexe sur celui de sa petite cousine de 6 ans.

Cette cousine est en fait la fille d'un de ses oncles paternels, chez qui il était hébergé à l'époque. Très inhibé, d'apparence légèrement efféminée, Jimmy a connu dans son histoire des deuils et des ruptures affectives.

La mère de Jimmy est décédée dans un accident de voiture alors qu'il avait deux ans. C'était son père qui conduisait. Sorti sans grave dommage physique de l'accident, celui-ci a été très affecté psychiquement et s'est peu consacré à l'éducation de ses trois enfants (Jimmy est le plus jeune), effectuant très régulièrement des allers-retours entre la France et son pays d'origine, en Afrique, et laissant divers membres de sa famille s'occuper d'eux en son absence. Remarié quatre ans plus tard, il aura quatre

autres enfants avec une femme que Jimmy décrit comme une marâtre, qui faisait une distinction nette entre ses propres enfants et les autres, et dont l'autoritarisme semblait parfois confiner à la maltraitance physique.

Lorsqu'il a 14 ans, son père décède rapidement d'une maladie contractée au pays. La belle-mère se montre de plus en plus rejetante avec les « enfants de l'autre », leur donnant l'interdiction de parler aux demi frères et soeurs. La sœur aînée de Jimmy évoque même des privations de nourriture et mais lui ne s'en souvient pas. La famille paternelle, alertée par la situation, désigne l'un de ses membres pour héberger les trois enfants.

Jimmy a été en fort conflit avec la femme de l'oncle qui l'a accueilli, comme dans une répétition de la relation qu'il avait vécue avec sa marâtre. Il voulait aller vivre avec sa sœur qui s'était installée dans un studio. C'est pour faire comprendre qu'il n'était pas bien, dit-il, qu'il a commencé à sécher les cours et qu'il a fugué quelques fois. Au cours de cette période, il a abusé à trois ou quatre reprises de sa cousine, frottant son sexe ou lui faisant faire une fellation.

Lorsqu'elle en a parlé à son père, celui-ci a immédiatement congédié Jimmy, qui est allé vivre chez un oncle maternel.

Par la suite, une femme a porté plainte contre Jimmy parce qu'il lui avait touché les fesses dans le bus. Peu avant ses 18 ans, alors qu'il vit dans un studio en semi-autonomie, un père se plaint de ce qu'il héberge sa fille de 13 ans. La police trouvera effectivement cette jeune fille, sortant à demi-nue de la douche. Jimmy dira qu'elle se faisait frapper par son père et qu'elle lui avait elle-même demandé de dormir chez lui.

Il est frappant de remarquer que dans les motivations conscientes de leurs abus sexuels, Jimmy et Jérôme disent la même chose : par le biais de l'enfant, c'est un des parents qu'ils voulaient agresser.

Pour Jérôme l'ennemi est surtout le beau-père, alors que pour Jimmy c'est la figure de la marâtre qui est au premier plan. Toutefois, chez l'un comme chez l'autre, l'objet haï-redouté apparaît combiné. Peu après les actes, Jérôme en veut tout autant à sa mère qu'à son beau-père. Jimmy dira quant à lui que la femme de son oncle ne l'avait jamais accepté, mais que son oncle lui-même était beaucoup trop strict et absolument pas affectueux. Finalement, c'est la même figure qui se dessine, celle d'une imago archaïque menaçante. C. Balier relève que chez la plupart de ses patients



agresseurs sexuels, « la différenciation des imagos [est] fondée non sur la différence des sexes, mais sur le partage en bon et mauvais. » (Balier,, 1996, p.163). En se référant à l'hypothèse évoquée, selon laquelle on retrouve dans la problématique perverse l'influence d'une imago maternelle phallique, maintenue activement comme telle mais également redoutée, on peut penser que chez ces deux adolescents, quel que soit l'adulte consciemment redouté-haï, c'est le rapport à cette imago « toute-mauvaise » qui était en jeu en arrière-plan.

Chez Jimmy, le vécu abandonnique, marqué par des discontinuités affectives et des deuils brusques, domine le tableau. En outre, il est apparu que très peu de choses lui ont été dites sur son histoire. Il n'a su par exemple que sa belle-mère n'était pas sa mère qu'à l'âge de 11 ans. Son fonctionnement narcissique, confinant au maintien d'un fantasme de bisexualité où son apparence efféminée était complétée par ses choix d'objets hétérosexuels, peut en grande partie être référé à une modalité d'évitement de la perte d'objet.

Si chez Jérôme, l'histoire infantile n'est pas aussi marquée dans la réalité, on constate également une organisation psychique visant à lutter contre des angoisses de séparation. Leurs agirs pervers semblent avoir chez l'un et l'autre servi une intense lutte anti-dépressive, signant une incapacité à supporter le manque.

Si le manque de l'objet primaire est selon toute vraisemblance si prégnant dans les angoisses de ces adolescents, c'est parce qu'il n'a pu être suffisamment référé au tiers symbolique paternel, « décisif en tant que support rendant ce manque concevable et soutenable dans l'Autre. » (Penot, 1989, p.49). Comme le dit Chazaud, « pour échapper à la perversion, il faudrait que le garçon trouve dans l'instance paternelle l'assurance qu'au-delà du renoncement à la « mère phallique » il reste un futur du désir. » (1973, p.56). L'instance paternelle n'est pas suffisamment constituée chez Jérôme et Jimmy, d'où la faiblesse de leur surmoi œdipien (ce qui n'est pas le cas de leur surmoi archaïque, très persécuteur) et de leur idéal du moi. Ils donnent le sentiment de ne pas pouvoir s'appuyer sur une identification masculine solide pour aller sans trop de crainte à la rencontre de l'autre sexe.

Clivage de L'Objet-Victime

En tant que victime, la petite sœur de Jérôme apparaît comme un symbole plus qu'une personne : c'est en tant que « fruit » (sic) de sa mère et de son beau-père qu'il s'en est « pris » à elle. En tant que sœur, même s'il était quelquefois agacé par les

faveurs parentales qu'elle obtenait, il dit éprouver pour elle de l'affection et a peur qu'elle reste « choquée » par ce qui s'est passé entre eux ; une rare fois où il a pleuré, c'est lorsqu'il a pu la rencontrer après quelques mois sans nouvelles, lors d'une audience devant la juge au cours de laquelle elle a dit qu'elle souhaiterait le revoir.

L'« objet-sœur » apparaît clivé, entre une sœur reconnue dans sa subjectivité et investie sur le registre tendre, et une sœur objet-partiel d'une violence archaïque suscitée par l'angoisse de perte d'amour de l'objet.

Nous sommes tenté de penser que Jérôme n'a pu transgresser sexuellement qu'à la faveur de ce clivage et en investissant une motion sadique primaire. Mais ces mécanismes n'ont pas totalement mis en échec le fonctionnement du surmoi permettant la reconnaissance de l'autre comme sujet. La prévalence d'un fonctionnement narcissique chez Jérôme ne confine pas à ce que Balier (1996) décrit comme le « narcissisme à l'état pur » de la perversité, mais laisse une ouverture à une relation d'objet différencié même si c'est sur le mode de la perversion.

On peut voir chez Jérôme, et le déduire probablement chez Jimmy, que la victime a représenté la condensation d'objets sinon oedipiens, du moins précœdipiens (entendu dans l'acception lacanienne supposant une préfiguration de la triangulation œdipienne et non un temps antérieur à l'œdipe et caractérisé par la relation duelle mère/enfant). La demi-sœur incarnerait à la fois l'objet incestueux -à peine déplacé de la mère à la fille du fait de l'importance de la fixation que nous avons déjà repérée chez Jérôme- tout autant que le rival.

Si l'on ne peut toutefois pas parler d'une organisation psychique structurée par l'œdipe, c'est justement parce que cette catégorie du rival est peu « décondensée » ou secondarisée. En effet, il semble que la violence à l'égard de l'objet-rival ou de l'intrus est la réédition dans le temps pubertaire d'un « temps primaire de la relation où, avant que le père ne soit constitué en tant qu'objet œdipien, le désir fondamental serait de supprimer tout corps étranger faisant obstacle à l'union narcissique avec la mère » (Houssier, 2002, p. 143). Le rival, référé à un manque psychiquement inélaboré car dénié, est donc confusément à la fois le beau-père et la demi-sœur. La position perverse se repère par ce déni du tiers et cette intrication massive de l'agressivité et du sexuel, ne permettant pas de dépasser ou sublimer l'alternative entre investissement d'objet sadique et masochiste. Toutefois, à la différence de ce qu'on constate dans les cas de perversité tels que décrits par Balier (1996), où « il n'y a pas d'autre existant » et où le sexuel est mis au service de la violence, l'objet n'a pas été



totale­ment désubjectivé et une certaine limite à l'assouvisse­ment pulsionnel a tenu, puisque Jérôme s'est arrêté à des tentatives de pénétra­tion lorsque sa sœur s'est plainte de ce qu'il lui faisait.

Pour lui comme pour Jimmy, les actes semblent avoir eu une résonance fantasmatique symbolique, dans ce choix d'objet condensant l'incestueux, le parricide, mais aussi une forme d'appel inconscient à la punition et donc à la Loi, ce que la reconnaissance des actes et la participation à la prise en charge éduca­tive et psychothérapeutique semblent confirmer.

Du Traumatisme Pubertaire à la Rencontre de L'Objet Génital

A la puberté dit Freud, les pulsions partielles et les buts pré-génitaux de l'enfance convergent sous le primat des zones génitales, « l'établissement de ce primat au service de la reproduction est donc la dernière phase que traverse l'organisation sexuelle. » (1905/1987, p.130). La puberté fait du corps de l'enfant, corps narcissique/phallique, un corps génital.

Mais loin de se faire paisiblement cette « génitalisation » peut bouleverser le fragile équilibre de l'organisation psychique infantile. L'ensemble des auteurs insiste sur la violence de la transformation. Pour Gutton, « la puberté serait le dernier traumatisme que l'enfant aurait à subir. Elle est le plus important, celui qui reprend tous les autres ou rend traumatique ce qui n'était que complexe imagoïque (théorie de l'après-coup). » (1991, p.30). Marty, en prenant exemple d'une modification physique, considère que « la mue de la voix du garçon est une belle illustration de cette métamorphose (littéralement un changement de structure) en donnant à entendre la violence et l'élaboration de cette violence faite au corps d'enfance. » (2002, p.58).

Le franchissement de ce que Marty (2002) nomme le « seuil pubertaire » ne peut donc se faire que sur la base d'une organisation psychique suffisamment solide. Or, nous l'avons vu, il se trouve que les adolescents auteurs d'agirs pédophiles ne peuvent s'appuyer sur un œdipe suffisamment structuré dans l'enfance, même si certains d'entre eux présentent comme nous l'avons pensé une ébauche de triangulation structurante.

Les difficultés à « secondariser » les émergences pulsionnelles par la sublimation ou le travail de la pensée, les angoisses de perte et/ou d'intrusion associées à une imago phallique primitive, la fixation à l'objet maternel incestueux,

l'inconsistance d'une fonction paternelle organisatrice, que nous avons cherché à mettre en évidence dans nos cas cliniques sont autant d'obstacles à la possibilité d'une appropriation du corps génital, porteur d'une « inquiétante étrangeté », qui d'après Marty est « toujours impliquée dans les comportements violents de l'adolescent » (2002, p.58). Il n'est dès lors pas étonnant qu'ils soient amenés à régresser à une organisation narcissique-phallique ou sadique-anale pour trouver des défenses suffisamment solides face aux menaces archaïques qui affluent.

En outre, chez tout adolescent « la violence de l'œdipe génital a tendance à ramener à un inceste primordial mère-bébé et fait ressurgir l'archaïque » (Gutton, 1991, p. 47), et peut-être plus particulièrement chez nos patients. Le fantasme d'union narcissique-incestueuse refait surface de manière encore plus pressante pour eux, véhiculant les angoisses archaïques qui lui sont attachées.

On peut en ce sens penser que le pubertaire, comme renforcement pulsionnel et comme génitalisation des représentations incestueuses, est une séduction traumatique (« L' « encore-enfant » serait aujourd'hui séduit par sa puberté même » Gutton, 1991, p. 30) assimilable à un « viol » psychique . Nous allons donc tout à fait dans le sens de Gutton (1991) pour dire que c'est par « identification au séducteur » que l'adolescent devient pédophile, sans que ces adolescents aient nécessairement subi des abus sexuels dans la réalité.

L'acte pédophile peut dans cette perspective être vu comme le dernier recours défensif possible face à l'effraction pubertaire. Mais ne pourrait-il pas constituer également parfois une voie de passage vers la rencontre de l'objet génital ?

C'est ce que pense Bonnet quand il affirme l'existence de perversions transitoires à l'adolescence ayant pour fonction de « forcer le passage pour accéder à une sexualité adulte » (2008, p.51). Pour lui comme pour de nombreux auteurs, « on ne peut absolument pas dire que l'adolescent qui manifeste à tel ou tel moment un comportement pervers est en voie de le devenir par la suite. [...] Le sujet pédophile dangereux a rarement été un enfant ou un adolescent agresseur, souvent c'est le contraire. » (2008, p.51). Bokanowski note que « si des déviations sont fréquemment observées, notamment à l'approche de la puberté, peu d'entre elles ont une valeur pronostique ». Si, comme le dit Balier, « des conduites d'agression sexuelle se manifestent dès l'enfance et vont perdurer à l'adolescence puis dans le cours de la vie adulte [...], ces manifestations n'ont pas de signification en elles-mêmes mais doivent être appréciées en rapport avec l'organisation globale du fonctionnement mental. »



(1996, p. 203).

C'est pourquoi Bonnet réhabilite la notion apportée par Lebovici (1956) de perversion transitoire, considérée comme une « opération indispensable au processus adolescent lorsqu'elle ne parvient pas à s'effectuer sur le plan fantasmatique. » (2008, P.58). Selon l'auteur, la perversion transitoire mettrait en jeu les mêmes processus que la perversion constituée chez l'adulte, à savoir clivage, déni de la castration et défi à la foi et aux idéaux, mais la différence s'apprécierait cliniquement par le fait que, « au même titre que la perversion polymorphe de l'enfance, [la perversion transitoire] nous fait accéder aux processus constitutifs de la perversion constituée dans leur modalité vivante, mouvante. Alors que, dans la perversion adulte, le mouvement se fige, se fixe, et entraîne la mise en place d'une pratique organisée. » (Bonnet, 2008, P. 61). De ce fait, on ne peut absolument pas présager d'une évolution perverse ultérieure à partir d'une perversion transitoire.

La mouvance des processus, donc la perversion transitoire, peut être illustrée par le cas de Jérôme chez qui, on l'a vu, le clivage de l'objet-soeur, avec dans l'un de ses versants l'objet partiel des motions sadiques, a pu néanmoins laisser place à une représentation d'objet total différencié et reconnu dans sa subjectivité. Le défi à la Loi, perceptible dans le fait d'avoir parfois agi alors que son beau-père était au domicile, semble avoir été un artefact pour l'intérioriser par la suite, d'abord en satisfaisant un besoin primitif de punition issu de la relation infantile masochiste à la mère mais aussi, dans la relation transférentielle qui a pu s'instaurer au cours de la thérapie, en s'étayant identificatoirement sur une figure masculine/paternelle qui faisait défaut dans son organisation psychique.

Au bout de deux ans de suivi, Jérôme n'a semble-t-il pas récidivé et entretient une relation amoureuse avec une fille de son âge sans éprouver l'angoisse désorganisatrice qu'il éprouvait dans la période où il a abusé sa petite sœur. Certes, il s'abrite derrière la distance géographique qui les sépare (et l'a probablement fait choisir cette fille-là), derrière le fait qu'elle est jolie mais « un peu bête » (donc pas trop puissante et menaçante), mais il a réalisé des progrès importants dans sa capacité à aller à la rencontre de l'autre sexe.

« L'autre sexe, nous dit Schaeffer, pour tout un chacun, homme ou femme, est toujours le sexe féminin. » (2007, p. 266). « La grande découverte de la puberté est celle du vagin, dont Freud (1905/1987) dit qu'il est ignoré pendant l'enfance, dans les deux sexes, du fait de l'intense investissement phallique, c'est-à-dire narcissique du

pénis, l'unique sexe. » (2007, p.262).

Ce qu'elle décrit comme le surgissement du féminin érotique à l'adolescence « ne peut que terrifier s'il renvoie à la dévoration, à l'engloutissement dans le corps de la mère, objet de terreur et paradis perdu de la fusion-confusion. » (2007, p.262). Pour ces raisons, il semble en effet que les sujets dont nous avons parlé dans ce travail se sont heurtés au « roc du féminin », comme le pense C.Savinaud. Selon elle, il existe un facteur déterminant et commun des actes sexuels transgressifs commis par des adolescents qui concerne la position féminine incarnée par la mère : pour l'adolescent « la castration de l'Autre, qui retentit sur la sienne comme une menace de rétorsion, mobilise des affects d'angoisse auxquels le sujet réagit par le passage à l'acte. » (Savinaud, 2007, p. 400). Du fait de l'omniprésence de l'identification à la mère phallique (que nous avons évoquée) et/ou de la passivation ressentie dans la confusion des sources pulsionnelles entre l'enfant et sa mère, la possibilité d'une rencontre de l'objet génital est entravée par le fait qu' « ou bien l'adolescent agresseur se sent manipulé par l'autre qui exerce une emprise sur son corps sexué, ou bien il se perçoit soumis à une autorité interdictrice qui le dépossède du libre exercice de sa volonté. » (Savinaud, 2007, p.407). On comprend mieux que la marge de manœuvre soit pour eux particulièrement étroite.

Mais la voie de la rencontre de l'objet génital complémentaire est-elle pour eux systématiquement barrée ?

L'agir pervers pédophile se caractérise certes comme une affirmation phallique à laquelle le sujet est comme « cramponné », car sans autre ressource face au désarroi pubertaire, mais dans certains cas (nous pensons ici à Jérôme et Jimmy), on a des moyens d'espérer qu'il se soit agi d'une perversion transitoire qui a pu être élaborée psychiquement et dépassée, notamment à la faveur d'une réponse à la fois judiciaire, éducative et psychothérapeutique.

L'irruption du féminin érotique lors de la puberté change les données de l'infantile, nous dit Schaeffer. « Le complexe de castration n'est plus le même : ce n'est plus seulement l'angoisse de perdre le pénis, ou de ne pas l'avoir. Il se traduit pour le garçon par : comment utiliser ce pénis dans la sexualité ? » (Savinaud, 2007, p.265).

Et si certains de ces adolescents n'avaient pu répondre à cette question qu'en suivant un détour, agi et transgressif à défaut d'avoir été élaboré fantasmatiquement, dans la voie de la réalisation génitale que Freud, à sa manière implacablement logique mais aussi quelque peu subversive, avait indiquée : « pour être, dans la vie



amoureuse, vraiment libre et, par là, heureux, il faut avoir surmonté le respect pour la femme et s'être familiarisé avec la représentation de l'inceste avec la mère ou la sœur. » (Freud, 1912/1989, p.61).

Bibliographie

- Balier, C. (1996). *Psychanalyse des comportements sexuels violents*. Paris: P.U.F.
- Bokanowski, T. (2004). Les déviations sexuelles et la question des perversions sexuelles. In *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, vol. 2, 2^{ème} édition. Paris: PUF.
- Bonnet, G. (2006). Perversion transitoire. *Adolescence*, 24(3), 555-571.
- Bonnet, G. (2008). *La perversion. Se venger pour survivre*, « Bibliothèque de psychanalyse ». Paris: PUF.
- Chagnon, J.-Y. (2005). Hyperactifs ou hypopassifs ? Hyperactivité infantile, agressions sexuelles à l'adolescence et nouveau malaise dans la civilisation. *La psychiatrie de l'enfant*, 481, 4.
- Chazaud, J. (1973). *Les perversions sexuelles*. Toulouse: Privat.
- De Mijolla-Mellor, S. (1993). Le « bon droit » du criminel. *Topique*, 52, 14-15.
- Fain, M. (1991). Préambule à une métapsychologie de la vie opératoire. *Revue Française de psychosomatique*, 1, 59-79.
- Freud, S. (1905/1987). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris: Gallimard.
- Freud, S. (1912/1989). Sur le plus général des rabaissements de la vie amoureuse. In *La vie sexuelle*. Paris: PUF.
- Freud, S. (1915/1968). Pulsions et destins des pulsions, *Métapsychologie*, folio essais. Paris: Gallimard.
- Freud, S. (1915-1916/1971). Quelques types de caractère dégagés par la psychanalyse. In *Essais de psychanalyse appliquée*, coll. « idées ». Paris: Gallimard.
- Freud, S. (1919/1997). *Névrose, psychose et perversion*. Paris: PUF.
- Freud, S. (1923/1989). L'organisation génitale infantile. In *La vie sexuelle* Paris: PUF.
- Freud, S. (1927/1989). Le fétichisme. In *La vie sexuelle*. Paris: PUF.
- Freud, S. (1938/1985). Le clivage du Moi dans le processus de défense. In *Résultats, Idées, Problèmes II*. Paris: PUF.
- Green, A. (1968). Sur la mère phallique. *Revue Française de Psychanalyse*, XXXII (1), 1-38.
- Gutton, P. (1991). *Le pubertaire*. Paris: PUF.
- Houssier, F. (2002). Relation fraternelle et élaboration de la violence à l'adolescence. In F. Marty et al., (Ed.) *Transactions narcissiques à l'adolescence* (pp. 131-151). Paris: Dunod.
- Kahn, M. (1974). Le concept de traumatisme cumulatif. In *Le soi caché* (pp. 69-87). Paris: Gallimard.
- Laplanche, J. (1980). *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*. Paris: PUF.

- Laplanche, J. et Pontalis J.-B. (1967/1997). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris: PUF.
- Leclaire, S. (1975). *On tue un enfant*. Paris: Seuil.
- Lebovici, R. (1956). Perversion sexuelle transitoire au cours d'un traitement psychanalytique. *Bulletin d'activité des psychanalystes de Belgique*, 25, -17.
- Lesourd, S. (2004). La déconstruction-reconstruction des systèmes référentiels. In Ph. Gutton et S. Bourcet (Eds), *La naissance pubertaire* (pp. 99-126). Paris: Dunod.
- Marty, F. et al. (2002). *Transactions narcissiques à l'adolescence*. Paris: Dunod.
- Marty, F. (2006). Les risques d'évolution perverse à l'adolescence. *Psychologie clinique et projective*, 12, 251-276.
- Marty, P. (1990). *La psychosomatique de l'adulte*, Que sais-je ? Paris: PUF.
- Marty, P. (1976, 1980). *Les mouvements individuels de vie et de mort*. Paris: Payot.
- Mc Dougall, J. (1978). *Plaidoyer pour une certaine anormalité*. Paris: Gallimard.
- McDougall, J. (1996). *Eros aux mille et un visages*. Paris: NRF Gallimard.
- Mc Dougall, J. (1979). Essai sur la perversion. In *Les perversions, les chemins de traverse* (pp. 269-285). Paris: Tchou.
- Ladame, F. (1992). Adolescence et solution perverse. *Revue Française de Psychanalyse*, 56, n° spécial « De l'emprise à la perversion », 1679-1684.
- Penot, B. (1989). *Figures du déni*. Paris: Dunod.
- Prudent-Bayle, A. (2006). Pelade infantile et signal d'angoisse. *Revue Française de psychosomatique*, 29 « La peau », 101-116.
- Reich, W. (1933/1971). *L'analyse caractérielle*. Paris: Payot.
- Savinaud, C. (2007). Le « roc du féminin », point de butée de la sexualité adolescente. *Adolescence*, 25(2), 399-408.
- Schaeffer, J. (2007). Peur et conquête du féminin à l'adolescence dans les deux sexes. *Adolescence*, 25(2), 261-277.
- Searles, H. (1977). *L'effort pour rendre l'autre fou*. Paris: Gallimard.
- Smajda, C. (2001). *La vie opératoire. Etudes psychanalytiques*. Paris: PUF.
- Vallet, O. (1998). Le peuple c'est au poil. *Mots. Les langages du politique*, 55(1), 139-141.
- Vermorel, M. et H. (1993). Du père des origines au père oedipien. *Revue Française de Psychanalyse*, 57(2), 403-409.